

Politique / Accord gouvernemental sur le contrat de gestion et le futur directeur

# L'horizon de la Stib se dégage

## L'ESSENTIEL

- La majorité s'accorde sur les deux gros dossiers Stib après de longues semaines de blocage : la note d'orientation du futur contrat de gestion et la procédure de nomination du nouveau directeur général.
- Atterrissage prévu d'ici à juin.



FEU VERT pour deux dossiers importants pour l'avenir de la Stib.  
© ETIENNE ANSOTTE/BELGA

Le gouvernement bruxellois a mis un terme à des mois de surplace. La saga du « paquet Stib » a enfin trouvé un épilogue. Les partis à la table se sont mis d'accord sur les deux dossiers : la note d'orientation du futur contrat de gestion, et la procédure pour la succession d'Alain Flausch.

Les raisons de ces atterrissements ? Multiples, certainement, dont la difficulté d'accorder les violons des cinq partis qui ont voix au chapitre (PS, Ecolo-Groen, CDH, CD&V et Open VLD). Ces derniers temps, les critiques ont fusé, visant la ministre de tutelle (Brigitte Grouwels - CD&V), et évoquant un blocage délibéré, par des revendications linguistiques, laissant l'actuel directeur général délégué, Kris Lauwers (homme du CD&V) à la barre de la Stib... (*Le Soir* du 27/1/2012). D'un côté comme de l'autre, on peut espérer un atterrissage avant l'été.

1 **Le contrat de gestion.** La note d'orientation, une première fois présentée au gouverne-

ment en juillet dernier, a été amendée et approuvée par tous les partenaires. Reste donc la rédaction du contrat de gestion.

« Le point de départ est de savoir comment la Stib peut satisfaire à la forte augmentation de la demande de mobilité tout en garantissant un service de qualité (hausse de 30 % d'ici à 2016 et quelque 400 millions de trajets par an, contre 329 millions en 2011. On parle de 550 millions de trajets pour 2025) », détaille la ministre Grouwels. Qui ajoute un constat : l'incapacité du réseau actuel à répondre à cette forte augmentation. « La capacité du réseau doit dès lors sensiblement croître au cours des prochaines années ». La ministre rappelle les projets déjà évoqués : le développement du métro, mais aussi une optimisation des réseaux, tram et bus, via l'élaboration de plans directeurs. A l'horizon 2016, quatre projets doivent aboutir : le prolongement du 94 (Roodebeek), celui du 62 (Eurocontrol), le tram passant par la gare Centrale, et le 9 (Simonis-UZ). « L'effet combiné de ces

mesures sera d'augmenter l'offre tram de 25,9 % en places/kms à la pointe du matin étendue et de 27,5 % durant la pointe du soir étendue ». Le futur contrat de gestion devra confirmer la réalisation d'une série d'études et de pro-

jets visant le développement de l'offre entre 2017 et 2020 (automatisation du métro, lignes 1 et 5 ; le métro Nord-Sud, d'Albert vers Bordet, etc.). Sont évoqués également, les projets « à partir de 2020 », où on retrouve, entre autres, le métro vers le Sud (Uccle), l'automatisation des lignes 2 et 6, la connexion entre le boulevard Léopold III, la gare du Nord et Tour et Taxis (projet TEOR), ou encore le développement de lignes transrégionales, en concertation avec De Lijn.

Le vrai défi ? Le financement. Les pistes sont rappelées : recours à des partenariats public-privé « ciblés » (exemple des dépôts, mais pas de lien avec l'exploitation du réseau) et une déconsolidation « éventuelle » des budgets Stib/Région (la volonté politique est acquise, reste à remplir les conditions d'Eurostat). On retrouve par ailleurs l'optimisation des recettes et des frais d'exploita-

tion, ou encore les sources additionnelles de financement par les pouvoirs publics (Beliris, redevance kilométrique, etc.).

2 **Un nouveau directeur général pour la Stib.** Le profil de fonction était acquis depuis de nombreuses semaines. On promet une nomination non politique, de grandes qualités managériales, une vaste connaissance du domaine d'activité de la Stib. La procédure sera ouverte à tout candidat, dès publication, dans les jours qui viennent. Les candidats seront soumis à un test d'assessment réalisé par un bureau externe, puis soumis à l'évaluation d'un jury de cinq membres (des pontes d'entreprises en règle générale, avec une couleur politique), sur lequel le gouvernement s'est accordé ce jeudi (Luc Hujoel ; Magali Verdonck ; Marc Demesmaecker ; Christine Vanderveeren ; Jean-Marc Vandembrouck). ■ **MARIE DE SCHRIJVER**

## NOUVEAUTÉS

### En route pour le transport scolaire

La Stib déploiera un service de transport scolaire. « La pertinence et le développement d'une offre supplémentaire de transport pour desservir les déplacements domicile - école seront analysés dès à présent en étroite collaboration avec les entités fédérées compétentes en matière de transport scolaire », dit la note. C'était une revendication du PS, par la voix du vice-président du CA de la Stib, Ridouane Chahid. Les possibilités immédiates seront donc analysées, en fonction de ce qui existe, dans l'attente d'un approfondissement du dossier : le lancement d'une étude pour la mise en place de ce réseau scolaire (un tracé et un protocole de collaboration avec les communes). « Des zones de dessertes calquées sur les six zones de police », expliquait à l'époque Ridouane Chahid.

Autre point, « le transport vers et des zones économiques ». Seront pensés et mis en place, des partenariats avec les entreprises en demande, ou encore, dans le cadre d'une extension prévue par la Stib, une participation au financement sera négociée. MDS

## UN AUTRE DOSSIER QUI AVANCE

### Neo peut sortir de terre

Le gouvernement bruxellois est finalement parvenu à un accord sur le Pras, le Plan régional d'affectation du sol. Une nouvelle, parmi d'autres, se dégage : le feu vert pour le pôle économique Neo, figurant depuis longtemps dans les cartons de la ville de Bruxelles.

Dans ses modifications, le Pras pose plusieurs conditions à la réalisation de Neo. Grosso modo, le projet initial a été retenu. En terme de mobilité, le gouvernement insiste sur l'élargissement de l'offre en transports publics et l'aménagement des voiries. Un rond-point et un tunnel sont inscrits à l'agenda, rencontrant les demandes des riverains. De plus, Neo sera intégré au parcours de la promenade verte.

Économiquement parlant, les surfaces commerciales prévues sont limitées à 72.000m<sup>2</sup>. Le Pras prévoit 7.500 emplois pour la cons-



LE PROJET NEO est estimé à 900 millions d'euros © D.R. truction du site et 2.075 pour l'exploitation des surfaces privées, soit un peu moins que les 3.000 prévus. Enfin, 750 logements sont inscrits à l'agenda - la modification du Pras vise essentiellement à répondre au boom démographique. Neo contiendra aussi un centre de congrès de 3.500 places. Au niveau culturel, est prévue l'érection d'une salle de spectacle de 15.000 places. A.D.Z.